

UNE ASSOCIATION POUR LA GESTION DES CONFLITS



Une **nouvelle activité** de l'Association des parents d'élèves vient de voir le jour dans la commune. L'**Académie des Arts de combat (Adac)** a pour vocation d'**apprendre à prévenir les actes violents et d'y faire face le cas échéant.**

Dans ce cas précis, elle se distingue par une méthode : **la défense de rue.**

Cette association organise des **cours collectifs** mais aussi **des stages** de mise en situation.

La défense de rue permet tout d'abord un gros travail comportemental, comment gérer un conflit qui n'est pas forcément physique. Mais aussi apprendre des techniques et pouvoir les mettre en pratique lorsque la victime est en stress lors d'une agression morale. Sinon dans le cas extrême, riposter par des coups précis et efficaces, manier le corps à corps afin de déstabiliser l'adversaire ou utiliser des objets courants (ceinture, veste) afin de mettre en échec l'agresseur.

Le stage consiste quant à lui, à mettre l'élève dans une situation d'agression proche de la réalité par des jeux de rôles scénarisés, tout cela sous l'œil bien veillant d'une caméra. La vidéo permettra bien entendu d'observer les erreurs et les réussites commises par le néophyte. Les **12 et 26 Mai** prochains se dérouleront les stages **CATS anti-agression Niveau 1 et 2** (anciennement nommés stages Master) au centre des aîelles à Viuz-en-Sallaz, encadrés par les enseignants de l'**ADAC Haute-Savoie** (Lionel GEORGES, David PHILIPPE, François VADALA et Thierry BRUNEAU).

Cette formation concerne un large public mixte à partir de 15 ans et de tous niveaux. Les non pratiquants sont les bienvenus et des groupes de niveaux sont organisés.

Vous pouvez également choisir de venir en couple, ou avec vos enfants (minimum 12 ans).

Les stages s'articulent autour de plusieurs modules prenant en compte les différents paramètres de la défense personnelle.

- ☐ Module 1 : " Analyse et gestion de l'agression"
- ☐ Module 2 : " Législation"
- ☐ Module 3 : " Secourisme Pratique"
- ☐ Module 4 : " Technique de défense"
- ☐ Module 5 : " Parcours pratique en situation"

Les cours de l'Adac sont donnés tous les samedis matins de 9h30 à 11h à la salle « le Paradis » sous l'école maternelle par 4 professeurs diplômés. Un âge minimum de 16 ans est demandé.

Si vous désirez plus de renseignements :
06 89 93 31 67 ou www.adacfrance.com



Les enseignants de l'Adac (photo F. Stroppolo)